




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.304**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27604- DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A AIX-MARSEILLE UNIVERSITE- MISE EN
PLACE D'UNE CARTE CULTURE A DESTINATION DES ETUDIANTS - EXERCICE 2013**

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Victor TONIN à Mme Catherine SILVESTRE

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 03/06/13

RAPPORTEUR : M. Yannick DECARA

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Christian LOUIT

Nomenclature : 8.1 Enseignement

Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A AIX-MARSEILLE UNIVERSITE- MISE EN PLACE D'UNE CARTE CULTURE A DESTINATION DES ETUDIANTS - EXERCICE 2013 -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Aix Marseille Université, partenaire de Marseille Provence 2013, a décidé de proposer aux étudiants pour cette année capitale de bénéficier de tarifs avantageux auprès de partenaires culturels prestigieux tels que le Grand Théâtre de Provence, le Théâtre du Jeu de Paume, le Centre Chorégraphique National – Ballet Preljocaj ou encore sur Marseille le Théâtre du Gypsis et celui de la Criée.

Lancée au mois de février au prix d'un euro, cette carte permet à tout étudiant inscrit à AMU de bénéficier quel que soit son âge d'une réduction de cinq euros sur les tarifs étudiants pratiqués par les structures partenaires dans le cadre d'un contingent de places négocié avec les opérateurs.

En complément de cette carte sont également proposées des actions spécifiques comme des rencontres, conférences, visites d'ateliers, ateliers de pratique artistique et des accompagnements aux projets culturels et artistiques.

Afin de mener à bien cette opération, AMU a sollicité les deux communes principales sur lesquelles sont présents ses sites d'études afin qu'Aix et Marseille soutiennent cette initiative et a d'ores et déjà positionné les logos des deux villes sur la carte.

Association	Dotation 2010 en euros	Dotation 2011 en euros	Dotation 2012 en euros	Exercice 2013
AMU	0	0	0	2 000
Total	0	0	0	2 000

Cette attribution a été soumise à la Commission d'analyse en date du 6 mai 2013

Aussi, Mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à Aix Marseille Université une subvention exceptionnelle, d'un montant de 2 000 euros (deux mille euros)

- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget 2013 sur la ligne 9223 6748 1225 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.304 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A AIX-MARSEILLE UNIVERSITE-
MISE EN PLACE D'UNE CARTE CULTURE A DESTINATION DES ETUDIANTS -
EXERCICE 2013**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**